



GUIDE DE BONNES PRATIQUES A L'USAGE DES INTERPRETES

**FRANCAIS-LANGUE DES SIGNES
FRANCAISE**



Un interprète F-LSF est

UN PROFESSIONNEL

formé et diplômé

qui interprète

de la Langue des signes française (LSF)

vers le français

et

du *français* vers la LSF.

Rien de plus, rien de moins.



Conditions de travail des interprètes F-LSF

Les informations données ci-dessous correspondent au « cadre standard » de travail des interprètes f-LSF.

Même si l'interprète est juge de ses conditions de travail, il ne doit pas hésiter à demander conseil auprès de ses pairs.

Pour une activité à temps plein, soit 35 heures par semaine, environ 20 heures sont dédiées à l'interprétation, soit une moyenne de 2h d'interprétation effective par demi-journée.

Les 15 heures restantes comprennent le temps nécessaire à la préparation des prestations ainsi que le temps de déplacement pour se rendre sur les lieux des interventions.

Une pause d'environ 10 à 15 minutes est nécessaire après 45 à 60 minutes d'interprétation quand un seul interprète est présent lors d'un entretien, d'une liaison ou d'une réunion en petit comité d'une durée maximale de 2h00.



Différents types d'interventions

Se distinguent 3 grands types d'interprétation :

- LIAISON (entretien en face à face)
- RÉUNION
- CONFÉRENCE

Il existe également d'autres types d'interventions : formations, scolaire, télévision, visio-interprétation, etc.

Il est important de prendre en compte la montée en compétence des interprètes débutants et de les accompagner dans la découverte de ces différentes situations.

Si la conférence peut sembler la plus ardue, il faut aussi penser aux difficultés rencontrées lors de situations de liaison qui sont délicates à gérer. Il est donc essentiel de protéger les collègues peu expérimentés et de les accompagner au maximum.

LE NOMBRE D'INTERPRÈTE EST DÉFINI

Interprétation d'une formation sur une journée de 7h
avec 3h30 le matin et 3h30 l'après-midi.

Un binôme d'interprètes est nécessaire et effectue des relais
toute la journée.

Interprétation d'une réunion d'une durée d'1h30.

Après renseignements, il s'agit d'une réunion de bilan annuel
d'une banque auprès des collaborateurs.

2 interprètes sont prévus pour cette prestation de type conférence.



Répondre au mieux à la demande du client

Afin de répondre à une réservation, les éléments essentiels à récupérer auprès du client sont :

- date
- durée
- lieu
- type d'interventions (réunion, conférence, formation)
- thèmes abordés
- contact sur place
- type de public et nombre de personnes accueillies
- noms des intervenants
- captation vidéo ou non
- disposition du lieu

Toutes ces informations permettent de prévoir le nombre d'interprètes nécessaires et d'établir le devis correspondant.

N'hésitez pas à joindre au devis le livret « interprète mode d'emploi » de l'AFILS.

SELON LA SITUATION ET SA DURÉE

Interprétation d'un rendez-vous médical d'une durée de 3h, dont :
2 examens de 15' espacés d'1h ;
30' d'entretien avec le médecin 1h après le dernier rendez-vous.

Le temps d'interprétation effectif est de 1h, un seul interprète est prévu.



Que faire après validation du devis par le client ?

AVANT L'INTERVENTION :

Préparer votre interprétation :

- contacter les intervenants et demander les supports (diaporama, supports textes ou tableurs, etc.) en expliquant notre déontologie (cf. code éthique de l'AFILS) et le fait que les documents ne seront ni diffusés ni conservés par le ou les interprètes ;
- chercher par soi-même des informations (internet, livres, collègues interprètes, sourds...);
- ne pas hésiter à rappeler les intervenants pour avoir des éclaircissements sur les documents fournis.

UNE BONNE PRÉPARATION GARANTIT UNE BONNE INTERPRÉTATION.

Se réserver le droit de refuser la mission si aucune préparation n'est fournie, en le précisant en amont au client pour qu'il soit pleinement conscient des conséquences.

Si un stagiaire interprète est présent, pensez à prévenir le client et les usagers. N'oublions pas qu'un stagiaire n'est pas encore un interprète et ne peut donc pas être considéré comme votre binôme.

LE JOUR DE L'INTERVENTION :

Arriver suffisamment en avance afin de :

- se présenter aux intervenants
 - vérifier micro, retour son, lumière et placement
- ne pas hésiter à préciser de nouveau les conditions de travail (pauses et relais de binôme éventuel) ainsi que les horaires prévus de présence de l'interprète et des conditions de facturation en cas de dépassement. Signalez si vous pouvez ou non dépasser l'horaire imparti.
- afin de garantir une bonne qualité de travail, l'interprète peut éventuellement interrompre l'orateur afin de demander des précisions sur le discours.
- si cela est possible, informer les intervenants 5 ou 10 minutes avant l'heure de la pause et avant l'heure de fin de la prestation.

DERNIERS PETITS CONSEILS

- prévoir une tenue vestimentaire adéquate (selon les situations mais aussi selon le public présent : personnes ayant le syndrome d'Usher, etc.) ;
- se présenter et ne pas oublier de prendre congé ;
- répondre aux demandes selon vos compétences. Ne pas accepter une intervention si vous n'avez pas les capacités ni les connaissances nécessaires ;
- utiliser avec prudence les réseaux sociaux et ne pas divulguer d'informations relatives aux interventions (sauf événements publics) ;
- penser au(x) collègue(s) intervenant après vous sur une même situation, en leur relayant les informations utiles. Le secret partagé est possible et nécessaire. Même si les interprètes travaillent souvent seuls sur le terrain, ne pas hésiter à utiliser la force d'une équipe.

DOCUMENTS EGALEMENT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE :

- L'association AFILS
- Droits d'auteur - Droits à l'image
- L'interprète en milieu scolaire
- Les sources de financement
- Charte stagiaires et tuteurs

POUR TROUVER DES INTERPRÈTES FRANÇAIS-LANGUE DES SIGNES, DEUX RÉFÉRENCES :

www.afils.fr

www.annuaire-interpretes-lsf.com



**ASSOCIATION FRANÇAISE DES INTERPRÈTES ET
TRADUCTEURS EN LANGUE DES SIGNES**

254 rue Saint Jacques - 75005 Paris

www.afils.fr
contact@afils.fr
Facebook : AFILS